

CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

pôle métropolitain

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical Séance du vendredi 22 mai 2026

DCS26-2026

Le 22 mai 2026, à 13h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 15 mai 2026, s'est réuni, dans sa composition prévue à l'article 4-1.3 des statuts du pôle métropolitain, à l'Hémicycle de Caen la mer, sur convocation adressée à ses membres par Monsieur Emmanuel RENARD, Président.

Nombre de délégués
en exercice : 74
Quorum requis : 37

Présents : 69
Pouvoirs : 3
Votants : 72

Excusés : 7

Date de convocation :
15/05/2026

Étaient présents :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Romain BAIL, Mme Olga BOUBET-FURAHA, Mme Cécile COTTENCEAU, M. Renaud DE SAINT DENIS, M. Damien DE WINTER, M. Fabrice DEROO, M. Nicolas JOYAU, M. Jean-François JURASCHEK, Mme Azilis LADJADJ, M. Stéphane LE HELLEY, M. Marc LECERF, M. Patrick LEDOUX, M. Benjamin LEPAYSANT, M. Philippe MARS, M. Aristide OLIVIER, Mme Sylvie PERNOIT, Mme Dorothée PITOIS-BLESTEAU, M. Emmanuel RENARD, M. Thierry RENOUF, M. Rodolphe THOMAS, Mme Laurence TROLET, M. Bruno GODEFROY (délégué suppléant), M. Aurélien GUIDI (délégué suppléant), M. Christian HARDOUIN (délégué suppléant), M. Didrik JANIN-HAMEL (délégué suppléant), M. Michel LAFONT (délégué suppléant), M. Pascal POLIN (délégué suppléant), Mme Aminthe RENOUF (déléguée suppléante), Mme Magali SAINT (déléguée suppléante)

Communauté de communes Cingal – Suisse Normande : M. Jean-Claude BRETEAU, M. Pierre BRISSET, Mme Céline CAPET, M. Romuald FERRARI, Mme Lynda LAHALLE, M. Jacky LEHUGEUR, M. Loïc MELON, M. David MODESTE, M. Patrick MOREL

Communauté de Communes Cœur de Nacre : M. Philippe CHANU, M. Thônng DAO, M. Arnaud DOLLEY, M. Thomas DUPONT-FEDERICI, M. Jean-Luc GUILLOUARD, M. Laurent HOTTELART, M. Franck JOUY, M. Olivier LAVAUULT, M. Alain DUVAL (délégué suppléant)

Communauté de communes Pays de Falaise : M. Sébastien BINET, M. Kévin DEWAELE, M. Jacques LE BRET, M. Bruno CANDON (délégué suppléant), M. Edouard REUSSNER (délégué suppléant)

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Christophe BRAUD, M. Rémy GUILLEUX, M. Jérôme LEBOUTEILLER, M. Bruno LEGRIX, M. Emmanuel MAURICE, M. Olivier PINEL, M. Didier BERTHELOT (délégué suppléant), M. Eric BURNEL (délégué suppléant), M. David GUESNON (délégué suppléant)

Communauté de communes Val es Dunes : Mme Ann BAUGAS, M. Jean-Christophe CARON, Mme Marie-Françoise ISABEL, M. Guillaume LECOEUR, M. Philippe PESQUEREL, M. Yves LEBOURGEOIS (délégué suppléant), Mme Angélique LEMIERE (déléguée suppléante), M. Jacques-Yves OUIN (délégué suppléant)

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A CALVADOS ATTRACTIVITE

Etaient présents mais ne prenaient pas part aux votes :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Jean-Marc PHILIPPE, M. Pierre SCHMIT

Communauté de communes Cingal Suisse Normande : Mme Isabelle ONRAED (déléguée suppléante)

Communauté de communes Cœur de Nacre : Mme Florence LASKAR (déléguée suppléante), M. Loïc PIERRE-BOITARD (délégué suppléant)

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Frédéric JUS (délégué suppléant), M. Philippe LANDREIN (délégué suppléant), Mme Martine PIERSELA (déléguée suppléante)

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Benjamin CAMPOS (pouvoir à M. Emmanuel RENARD), Mme Sonia DE LA PROVOTE (pouvoir à M. Aristide OLIVIER)

Communauté de communes Val-ès-Dunes : M. Philippe PIARD (pouvoir à M. Philippe PESQUEREL)

Etaient excusés :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Xavier HAY, M. Laurent MATA (délégué suppléant)

Communauté de communes Cingal Suisse Normande : M. Serge LADAN

Communauté de communes du Pays de Falaise : Mme Sylvie GRENIER

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Jean-Luc MOTTAIS

Communauté de communes Val-ès-Dunes : M. Olivier GUILLEMETTE, Mme Maria MONTERO

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A CALVADOS ATTRACTIVITE

Exposé :

Créé à l'initiative du Département du Calvados, le Comité Départemental du Tourisme du Calvados, « Calvados Tourisme », a évolué le 8 novembre 2017 en une agence d'attractivité « Calvados Attractivité ».

L'Agence a gardé ses prérogatives en matière de tourisme mais pour répondre à la volonté du Conseil départemental du Calvados d'impulser une démarche d'attractivité, elle développe désormais une action visant à valoriser la qualité de vie du territoire auprès des habitants et des nouvelles populations actives. La démarche consiste à montrer tous les atouts dont dispose le département du Calvados et ses territoires, de les valoriser en les mettant en visibilité et en les faisant porter par l'ensemble des forces vives, qu'elles soient économiques, associatives, culturelles ou sportives.

Ses différentes missions consistent à :

- Porter et/ou participer à un projet ou une action territoriale permettant de structurer, valoriser et développer la destination
- Amener une expertise sur les projets touristiques et de développement
- Labelliser, pour offrir des structures d'accueil de qualité

Calvados Attractivité est un partenaire du Pôle métropolitain notamment pour la promotion de l'alimentation locale de qualité.

Il convient de désigner un délégué à l'association Calvados Attractivité.

Proposition :

Le candidat suivant est proposé :

- Emmanuel RENARD

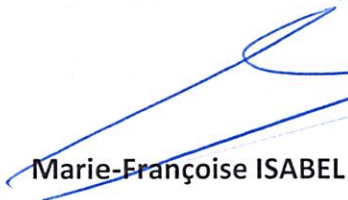
Décision :

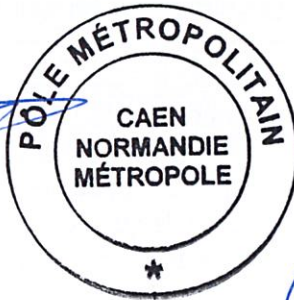
Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, désigne M. Emmanuel RENARD en qualité de délégué élu à Calvados Attractivité.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président du syndicat mixte, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,


Marie-Françoise ISABEL



Le Président,


Emmanuel RENARD